

L'équipe

Elle se compose de professionnels pluridisciplinaires :

- Pédopsychiatre ;
- Psychologue ;
- Cadre de santé ;
- Éducateurs ;
- Infirmiers ;
- Secrétaire.

Contact

- **Territoire du Comminges**
06 16 91 97 13
- **Territoire du Volvestre**
06 46 78 24 26
- **Territoire Est**
06 11 84 87 67
- **Territoire Centre Ouest**
06 35 48 45 67
- **Territoire Ouest**
06 16 91 97 16



UMES



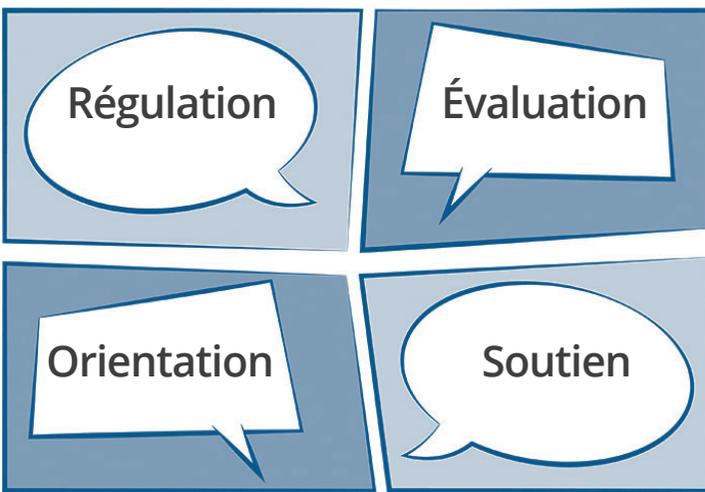
Unité Mobile d'Evaluation et de Soutien

Dispositif du pôle de Psychiatrie de
l'Enfant & l'Adolescent

L'Unité Mobile d'Évaluation et de Soutien (UMES) est un dispositif qui intervient auprès des équipes sociales, sanitaires, médico-sociales et de l'éducation nationale du secteur II de psychiatrie de l'Enfant & l'Adolescent.

Son objectif est d'accompagner les équipes dans la recherche de solution pour un jeune de **moins de 18 ans**, en situation de souffrance psychique. Dans ces circonstances souvent complexes, le travail de partenariat entre les différents intervenants s'avère crucial.

Régulation, évaluation, orientation, soutien, **l'UMES intervient comme équipe support sur sollicitation et en accompagnement des équipes de terrain.**



Les missions

L'UMES est un service de soins qui a pour mission de :

- évaluer une situation complexe ;
- soutenir les professionnels en contact direct avec le jeune ;
- préparer avec ses partenaires, une orientation si nécessaire vers un dispositif de soin ;
- travailler avec l'adolescent et sa famille autour de l'adhésion au soin ;
- accompagner les partenaires dans leurs prises en charge.

Les modalités

1. Les partenaires contactent l'UMES par téléphone pour signaler une situation.
2. Un rendez-vous peut être organisé afin qu'une évaluation plus complète soit effectuée.
3. En fonction des besoins évalués, un dispositif d'accompagnement peut être proposé (soutien d'équipe, accompagnement vers le soin, rencontre du jeune ou de sa famille,...).

Un travail de réseau

L'UMES travaille avec de nombreux partenaires :

- L'Éducation Nationale ;
- Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Maison des solidarités, ASE,...) ;
- Des établissements médico-sociaux ;
- La Maison Départementale des Adolescents, le RAP 31 ;
- Les services d'urgences et de psychiatrie ;
- Des médecins généralistes et autres praticiens libéraux ;
- MECS ;
- Cellules de veille ;
- Et bien d'autres partenaires...

